



Un programme FAPESP

(visites de longue durée – supérieures à trente jours)

La Fondation d'Appui à la Recherche de l'Etat de São Paulo est l'une des principales agences de soutien à la recherche scientifique et technologique brésilienne. Elle est rattachée au Secrétariat à la Science, à la Technologie et au Développement Economique de l'Etat de São Paulo.

La FAPESP dispose d'un programme de bourses pour tous les domaines de la connaissance, elle appuie les opérations de divulgation scientifique et finance la venue de chercheurs invités dans des institutions de recherche de l'Etat de São Paulo.

Financement.....	2
Conditions requises	2
Calendrier.....	3
Démarches administratives.....	3
Évaluation	3
Modifications budgétaires éventuelles	4
À propos de ce dossier	4

Financement

L'aide financière de la FAPESP, destinée à couvrir partiellement ou totalement les dépenses relatives à la venue d'un chercheur invité dans une institution d'enseignement supérieur de l'Etat de São Paulo, est accordée pour une visite d'une durée continue supérieure à 30 jours* et maximale d'un an non renouvelable au-delà de ce délai.

Cette aide assure la prise en charge du transport depuis l'institution d'origine jusqu'à l'institution d'accueil ; elle peut aussi comprendre le coût des dépenses de séjour. Son montant total est déterminé en fonction du curriculum vitae du chercheur invité et de l'évaluation du projet dans lequel cette invitation s'insère.

Conditions requises

Toute demande de financement doit être initiée par un professeur invitant relevant d'un établissement supérieur pauliste. Le titre de docteur ou équivalent est indispensable pour les deux chercheurs, invité comme invitant, ainsi qu'une production scientifique conséquente.

Le chercheur invité doit être en activité et dépendre d'une institution de recherche. Il ne peut souscrire à ce programme s'il n'est lui-même responsable du projet de recherche. Le financement ne s'applique pas à plusieurs visites consécutives.

L'objet de la venue du chercheur invité aidé par la FAPESP est en premier lieu la collaboration à un ou à plusieurs projets de recherche dans l'institution d'accueil. Même s'il a la possibilité d'enseigner et de participer à des jurys de thèse ou de concours, son activité ne peut en aucun cas s'y réduire. Il est souhaitable que l'objet et le programme du professeur invité soit amplement diffusé au sein de l'université et de la FAPESP. La durée de la visite doit être suffisamment longue pour produire des résultats conséquents.

* Lorsqu'un professeur « extérieur » a été invité par une institution d'enseignement supérieure de São Paulo pour une durée égale ou inférieure à 30 jours, la demande de financement doit s'adresser à la réserve technique d'aide à la recherche (« Auxílio à Pesquisa ») de la FAPESP.

Des visites répétées inférieures ou égales à 30 jours ne pourront être aidées que dans des circonstances exceptionnelles. Entre deux de ces visites répétées, la FAPESP présuppose que le chercheur a systématiquement développé des activités de recherche dans son institution d'origine.

Dans tous les cas, l'aide accordée aux visites inférieures ou égales à 30 jours est toujours partielle.

Calendrier

Les candidatures peuvent être déposées par les professeurs invitants à n'importe quel moment de l'année. Le délai de réponse est d'environ deux mois et demie. La FAPESP s'engage à respecter ce délai le plus possible mais elle prévient que des facteurs externes peuvent retarder le processus.

Démarches administratives

Le formulaire d'inscription (« Auxílio à vinda de professor visitante ») ainsi que la fiche d'enregistrement du chercheur invité sont disponibles à travers le Système de Soutien à la Gestion (SAGe) de la FAPESP sur la page : www.fapesp.br/sage. Le formulaire papier est accessible sur www.fapesp.br dans le menu « Formas de Apoio, Linha Regular, Auxílios ».

Les documents à fournir en sus de ces formulaires sont les suivants:

- proposition des activités destinées à être développées,
- résumé du projet principal en indiquant s'il sera associé aux catégories « Projet thématique », CEPID (Centros de Pesquisa, Inovação e Difusão), ou « Jeune Chercheur »,
- description des projets de recherche auxquels le chercheur invité participera en tant que collaborateur ou assesseur, description des activités au travers desquelles se réalisera cette participation, programme et chronogramme général des activités du chercheur invité, description des résultats escomptés de la visite,
- CV du chercheur invité,
- CV résumé du chercheur invitant (« súmula curricular »),
- déclaration du chercheur invité à travers laquelle il s'engage à participer au projet pour la période prévue,
- pour les projets qui incluent des expériences avec des organismes génétiquement modifiés : le numéro du registre et la date de publication du certificat de qualité en Biosécurité.

Évaluation

L'analyse des dossiers de demande déposés à la FAPESP s'effectue selon le [système d'évaluation par les pairs](#) adopté dans toutes les grandes agences de soutien à la recherche dans le monde. Chacun d'entre eux est examiné par un ou plusieurs chercheurs du domaine de connaissance concerné. Ces chercheurs n'entretiennent aucun lien formel avec la FAPESP et ils conservent leur anonymat ; ils sont qualifiés d'« assesseurs ad hoc ». En déposant son dossier à la FAPESP, le chercheur invité doit prendre connaissance et accepter ce mode d'évaluation.

Pour de plus amples informations sur le système d'évaluation, consulter le site www.fapesp.br, dans le menu « formas de apoio ».

Modifications budgétaires éventuelles

Les sollicitations de modification du budget approuvé doivent être communiquées lors de la présentation du compte-rendu scientifique.

Toute sollicitation sera examinée seulement si preuve est faite que le montant exact des moyens nécessaires au développement du projet ne pouvait être calculée lors de la concession de l'aide.

Dans tous les cas, ces demandes sont déposées au moyen du formulaire spécifique de la FAPESP et elles devront être accompagnées de justificatifs.

Sources:

- site Fapesp: www.fapesp.br
- dépliant Fapesp "Innovation Technologique"

Dossier CenDoTeC

Ce dossier a été réalisé en janvier 2006

Elaboration: Delphine Moussel

Supervision et mise en forme: Halumi T. Takahashi

Directeur de publication: Pierre Fayard

Prenez contact avec le **CenDoTeC** pour tout dossier d'information scientifique sur le Brésil.

CenDoTeC - Centro Franco-Brasileiro de Documentação Técnica e Científica

Av. Prof. Dr. Lineu Prestes, 2242 - Cidade Universitária

05508-000 São Paulo - SP

Tel.: (55-11) 3032-1214 Fax: (55-11) 3032-1552 <http://www.cendotec.org.br/>